



Siège : Pierrard - **Virton** - Tél. : 063/58 89 30 - Matricule : 8225005
Implantations : **ISC Vielsalm** - Tél. : 080/21 52 08 - **ICET Bastogne** - Tél. : 061/21 36 98
Arlon - Tél. : 063/58 89 30 - **Arts et Métiers Pierrard Virton** - Tél. : 063/58 89 30
Mail : info@illeps.skynet.be - Site Internet : www.illeps.be

PROJET PEDAGOGIQUE

Préambule

Le projet pédagogique d'Institut Libre Luxembourgeois d'Enseignement de Promotion Sociale dans son siège de Vielsalm et ses implantations de Arlon, Bastogne et Virton s'inscrit dans l'objet défini dans les statuts originaires du 01 juillet 1991, modifiés le 26 décembre 2005 et le 08 février 2017.

L'I.L.L.E.P.S. s'inscrit dans une coopération avec d'autres établissements de l'Enseignement de promotion sociale Catholique, les établissements d'autres réseaux et des établissements de plein exercice.

Missions de l'Enseignement de promotion sociale

Le Pouvoir Organisateur répond aux finalités générales de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991, à savoir :

- ❖ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ❖ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Valeurs de l'I.L.L.E.P.S.

L'I.L.L.E.P.S. développe des formations de niveaux et de secteurs d'activités très variés tant au niveau secondaire qu'au niveau supérieur en prenant en compte la fragilité de certains publics à l'entrée en formation. Cette préoccupation se marque dans l'accueil et le suivi des personnes en cours de formation. En coopération avec les mouvements d'éducation permanente féminins ou masculins, l'I.L.L.E.P.S. entend développer la lutte contre les différentes formes d'exclusion et de marginalisation.

L'I.L.L.E.P.S. se veut également être un tremplin pour l'emploi en multipliant les contacts avec les milieux professionnels concernés par les différentes sections, les organisations représentatives des travailleurs salariés, employés ou indépendants. Depuis son inscription jusqu'à sa certification ou diplomation, l'étudiant est invité à acquérir des compétences et des connaissances propres à un métier par le biais de cours théoriques, de travaux pratiques, de stages et de visites extérieures.



Siège : Pierrard - **Virton** - Tél. : 063/58 89 30 - Matricule : 8225005
Implantations : **ISC Vielsalm** - Tél. : 080/21 52 08 - **ICET Bastogne** - Tél. : 061/21 36 98
Arlon - Tél. : 063/58 89 30 - **Arts et Métiers Pierrard Virton** - Tél. : 063/58 89 30
Mail : info@illeps.skynet.be - Site Internet : www.illeps.be

Information et d'accueil :

- * une séance d'information est prévue pour tous les nouveaux étudiants en vue de les informer sur les unités constitutives de leur section et de son caractère modulaire ;
- * organisation chaque année de journée portes ouvertes ;
- * un site internet;
- * pour nos différentes implantations des publicités dans la presse écrite et via la distribution postale de toutes-boîtes ;
- * organiser un accompagnement visant à informer l'étudiant de la procédure de valorisation et de ses démarches .

Suivi pédagogique :

Celui vise à :

- * encourager le respect de chaque personne au sein de chaque classe ;
- * favoriser au maximum le développement personnel de l'adulte en formation ;
- * inscrire l'école dans une démarche de modernisation de l'outil pédagogique. A cet effet la direction et le personnel enseignant contribuent à l'utilisation de nouveaux outils tels que ceux du domaine des TICE.

Afin de réaliser ces objectifs, **l'I.L.L.E.P.S.** propose :

- * des procédures d'évaluation des unités d'enseignement ;
- * des séances de remédiation ;
- * l'accompagnement individualisé d'étudiant, selon les besoins identifiés, pendant leur processus d'apprentissage.
- * d'encadrer de manière individuelle et collective les étudiants dans la préparation et la présentation de leur travail de fin d'études.
- * des mesures spécifiques dans le cadre du décret inclusif (ex : accueil et accompagnement de personnes bénéficiaires de l'AViQ) ;
- * par implantation, une remise officielle des attestations ou diplômes.